

Attestation n° 101D

émise le : 20 novembre 2024

valable jusqu'au : 20 novembre 2026

selon le dossier technique n° FPF/163-2ac2

L'entreprise soussignée,

MILLET



Brétignolles CS20027 - 79301 BRESSUIRE Cedex

Signataire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :


☐ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

☐ **Qualité environnementale :**

- Fournir une FDES collective ou individuelle sur ses produits
- Renseigner annuellement sur www.de-baie.fr les indicateurs influents avec 
- Mettre en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'ADEME 
 - Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
 - Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
 - Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
 - Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).

☐ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l'  La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculosquelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

☐ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme : CAMILLE style LOUVRE

Gamme (Nom commercial) et variantes associées	CAMILLE style LOUVRE
Essences de bois	Chêne européen, Chêne US, Bossé, Kosipo, Limbali, Lotofa, Movingui, Sapelli et Sipo : purgés d'aubier, non traités, en bois massif et lamellé collé et/ou abouté
Système de finition (Fi)	Opaque ou Transparent : 3 couches pour toutes les essences de bois utilisées
Epaisseur ouvrants	58
Epaisseur dormants	78
Liaison ouvrant/dormant	Battement mouton et gueule de loup en jeu de 4 mm Crémone en applique ou espagnolette Double joint sur ouvrants : 1 joint en position extérieure et 1 joint en recouvrement intérieur
Epaisseur max des vitrages	28 mm
Particularités	Appui bois, Jet d'eau en bois sur ouvrant Option : soubassement 46mm isolant Option : fourrure d'épaisseur

Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois Grille dimensionnelle (*)				
Ouvrants à la française	OF1	1650 x 800	PF1	2250 x 1000
	OF2	1950 x 1200	PF2	2250 x 1500
	OF3	1450 x 2100	PF3	2250 x 2100
	OF4	1450 x 2400	PF4	2250 x 2400
(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm				

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs et essais : <ul style="list-style-type: none"> - Traction compression d'angle assemblage mécanique-rapport CTBA N°F-R/68/04/268 - Arrachement vis d'assemblage mécanique sans insert-rapport CTBA N°F-R/68/04/268/1 - Stabilité diagonale des vantaux – rapports CTBA 05-IBC/26/112 et 05/CERT/72.01 - Etanchéité des angles via test aquarium – Rapport MILLET du 19/10/16 	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 – Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Chêne européen, Chêne US, Bossé, Kosipo, Lotofa, Limbali, Movingui, Sapelli et Sipo (purgé d'aubier) : produits sous certificat CTB-LCA pour une classe de service 3 ou équivalent.	OUI
XP P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs et essais : <ul style="list-style-type: none"> - Stabilité dimensionnelle et de résistance mécanique sur joue de feuillure- rapport FCBA N°403/16/2274 - Salubrité de la feuillure à verre – rapport CTBA 2005.0037-272 	OUI
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	Chêne européen (quercus petraea, quercus robur), Chêne US, Bossé, Kosipo, Lotofa, Limbali, Movingui et Sipo (purgé d'aubier) : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier. Sapelli (purgé d'aubier et MV > 640 kg/m³) : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier et si sa masse volumique est supérieure ou égale à 640 kg/m ³ . (<i>Exigence non vérifiée dans le cadre du présent avis de conformité</i>)	OUI (*) Pour toutes les conditions climatiques en France métropolitaine.
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA. (Cf URL goo.gl/4ZvKtt) ou équivalent. <i>Sa compatibilité avec le concept et le process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.</i>	Système sans DT finition bois FCBA et sans justification d'équivalence.
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances.	OUI

Performances

selon NF EN 14 351-1+A2

Air, Eau, Vent	A*4 E*7B V*C2 rapports d'essai FCBA n°403/22/0381/A-1-V1 (PF 3 vtx avec crémonne en applique) et n°403/22/0381/A-3-V1 (PF 2vtx avec espagnolette)
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	Classe 2 - rapport d'essais FCBA n°403/22/0381/A-1-V1
Forces de manœuvres	Classe 1 - rapports d'essai FCBA n°403/22/0381/A-1-V1 et A-3-V1
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Sans objet
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Sans objet
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	Non évaluée

Performances Acoustiques – Indice $R_{A,tr}$ et $R_w(C,C_{tr})$

Porte-fenêtre à	Vitrage	Indice $R_{A,tr}$ et $R_w(C,C_{tr})$	Rapport d'essai
2 vantaux 2.18 x 1.45 (H x L) appui bois, double joint, en Movingui	4 / 20 / 4	$R_{A,tr} = 30$ dB $R_w(C, C_{tr}) = 35$ (-2 ; -5)	FCBA / 404 / 19 / 19 / 1 - Essai 1
	6 / 18 / 4	$R_{A,tr} = 31$ dB $R_w(C, C_{tr}) = 37$ (-2 ; -6)	FCBA / 404 / 19 / 19 / 2 - Essai 1
	8 / 16 / 4	$R_{A,tr} = 33$ dB $R_w(C, C_{tr}) = 38$ (-2 ; -5)	FCBA / 404 / 19 / 19 / 3 - Essai 1
	10 / 14 / 4	$R_{A,tr} = 33$ dB $R_w(C, C_{tr}) = 37$ (-1 ; -4)	FCBA / 404 / 19 / 19 / 4 - Essai 1
	44.2 silence / 16 / 4	$R_{a,tr} = 34$ dB $R_w(C, C_{tr}) = 40$ (-2 ; -6)	FCBA / 404 / 19 / 19 / 5 - Essai 1
	44.2 silence / 14 / 6	$R_{a,tr} = 34$ dB $R_w(C, C_{tr}) = 40$ (-2 ; -6)	FCBA / 404 / 19 / 19 / 6 - Essai 1
	44.2 silence / 12 / 8	$R_{a,tr} = 36$ dB $R_w(C, C_{tr}) = 42$ (-2 ; -6)	FCBA / 404 / 19 / 19 / 7 - Essai 1
	44.2 silence / 10 / 44.2 silence	$R_{a,tr} = 36$ dB $R_w(C, C_{tr}) = 42$ (-2 ; -6)	FCBA / 404 / 19 / 19 / 8 - Essai 1

Performances thermo-optiques U_w / S_w^c / TL_w			
<i>(ci-dessous sont présentés des exemples de performances des rapports de calcul référencés PC.CIAT/2017.149)</i>			
Performances du vitrage	Intercalaire : SWISSPACER ULTIMATE	Intercalaire : TGI SPACER M	Intercalaire : ALUMINIUM
$U_g = 1,1 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$ S_g de 63% et $\alpha=0.4$ TL_g de 81%	Toutes essences, $\lambda \leq 0,18 \text{ W/(m}\cdot\text{K)}$		
Fenêtre 2 vantaux Appui bois 1,48 x 1,53 m (H x L)	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,54$	$U_w = 1,6$
	$S_w^c = 0,42$ $TL_w = 0,53$		
Porte-fenêtre 2 vtx Appui bois Soubassement 2,18 x 1,53 m (H x L)	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,6$
	$S_w^c = 0,39$ $TL_w = 0,49$		
Porte-fenêtre 2 vtx Appui bois Entièrement vitré 2,18 x 1,53 m (H x L)	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,6$
	$S_w^c = 0,45$ $TL_w = 0,56$		
U_w exprimé en $\text{W/(m}^2\cdot\text{K)}$			

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **20 novembre 2022** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.fenestresbois21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire

